



Année Internationale de la Vigne et du Vin 1924 • 2024

Dijon, France, le 18 octobre 2024

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE, UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE ET 13 RÉOLUTIONS ADOPTÉES : TEMPS FORTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OIV

L'OIV CÉLÈBRE L'ÉLECTION D'UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE, L'ADOPTION D'UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE ET DE 13 NOUVELLES RÉOLUTIONS À L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SON CENTENAIRE.

L'Assemblée générale de l'OIV marquait le terme de son 45^{ème} Congrès mondial de la vigne et du vin, qui se tenait en France, à Dijon, du 14 au 18 octobre 2024.

Le congrès du centenaire de l'OIV accueillait 756 participants venus de plus de quarante pays. Cet événement s'accompagnait de 256 présentations scientifiques orales, 345 posters numériques et 125 posters imprimés affichés sur place.

Yvette van der Merwe élue à la présidence de l'OIV

Yvette van der Merwe a été élue présidente de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) pour un mandat de trois ans, lors de l'Assemblée générale de l'OIV à Dijon (France), le 18 octobre 2024.

Économiste et spécialiste des nouvelles technologies de l'information, cela fait près de trente ans que la carrière d'Yvette van der Merwe est dédiée au secteur vitivinicole sud-africain.

Depuis qu'elle a intégré la délégation sud-africaine, en l'an 2000, la nouvelle présidente de l'OIV a assuré plusieurs postes clés au sein de l'Organisation, tels que la présidence de la Commission « Économie et droit ».

Première présidente africaine de l'OIV, Van der Merwe inaugure un nouveau siècle d'existence de l'Organisation.

[Vous trouverez plus d'informations ici](#)



Élections des commissions et sous-commissions de l'OIV

En parallèle de l'élection de la présidente de l'Organisation, de nouvelles personnes ont été élues à la présidence des commissions et des sous-commissions :

- **Commission I « Viticulture »** : Mario de la Fuente (Espagne)
- **Commission II « Œnologie »** : Valérie Lempereur (France)
- **Commission III « Économie et droit »** : Alberto Ribeiro de Almeida (Portugal)
- **Commission IV « Sécurité et santé »** : Angelika Paschke-Kratzin (Allemagne)
- **Sous-commission « Méthodes d'analyse »** : Fernanda Spinelli (Brésil)
- **Sous-commission « Raisins de table, raisins secs et produits non fermentés de la vigne »** : Rodrigo Sebastián Espindola (Argentine)

Le nouveau Plan stratégique de l'OIV

Le nouveau Plan stratégique 2025-2029 adopté au cours de l'Assemblée générale met l'accent sur six priorités visant à relever les défis mondiaux du secteur vitivinicole. Ces priorités sont les suivantes :

1. Coordonner les approches en matière de durabilité
2. Promouvoir une viticulture résiliente et durable
3. Adapter l'œnologie aux exigences du futur
4. Soutenir tous les produits vitivinicoles
5. Simplifier le commerce international
6. Contribuer à la sécurité des consommateurs et éclairer les perspectives en matière de vigne, de vin et de société

Le Plan stratégique complet de l'OIV sera disponible sur le site Internet de l'OIV dans les semaines à venir.

Treize résolutions adoptées

Parmi les treize résolutions adoptées, on peut citer quelques-unes des plus marquantes :

- **Principes de l'agroécologie dans le secteur vitivinicole** (OIV-VITI 680-2024) : une approche holistique intégrant des concepts écologiques et sociaux.
- **Viticulture de montagne et en forte pente** (OIV-VITI 716-2024) : elle met l'accent sur l'importance de ce type de régions pour la viticulture.
- **Traitement des vins à l'acide fumarique** (OIV-OENO 581B-2024) : directives pour employer l'acide fumarique à des fins d'acidification au cours de la vinification.
- **Méthode de dosage des éléments minéraux des jus de raisin** (OIV-OENO 662K-2024) : une technique basée sur l'ICP/AES permettant d'analyser les constituants minéraux de différents produits du raisin.
- **Mise à jour de l'étiquetage des vins** (ECO 676-2024, ECO 696-2024) : la Norme internationale pour l'étiquetage des vins de l'OIV a été actualisée en ce qui concerne les informations sur les ingrédients et la déclaration nutritionnelle.

[Vous pouvez consulter ici un résumé complet des résolutions adoptées.](#)



Cinq « Mérites de l'OIV » présentés

Au cours de l'Assemblée, l'OIV a présenté ses prestigieux « Mérites de l'OIV » à quatre personnes éminentes et une entité pour leur contribution remarquable à l'Organisation :

Wendy Jonker (Afrique du Sud)

Depuis 1998, Mme Jonker représente l'Afrique du Sud auprès de l'OIV et du Groupe mondial du commerce du vin en tant qu'experte œnotechnique. Scientifique de formation (sciences naturelles), elle est vice-présidente du comité scientifique de l'OIV.

François Rebsamen (France)

Maire de Dijon, M. Rebsamen a initié la relocalisation du siège de l'OIV depuis Paris vers Dijon, proposant l'Hôtel Bouchu dit d'Esterno restauré pour héberger le nouveau siège, qui a été inauguré le 12 octobre 2024.

Conrad Briguet (Suisse)

Expert de l'OIV depuis 2006, M. Briguet a dirigé le Groupe d'experts « Formation », qui s'appelle désormais « Culture, éducation et patrimoine ».

François Morisson-Couderc (France)

M. Morisson-Couderc dirige l'entreprise Morisson-Couderc, dont les porte-greffe sont plantés dans le monde entier. Sa bibliothèque, comprenant plus de 5 000 ouvrages et manuscrits rares sur la vigne et la viticulture, rejoindra bientôt le siège de l'OIV.

Comissão Nacional da Organização Internacional da Vinha e do Vinho (Portugal)

Depuis sa création, le Portugal est activement impliqué dans l'OIV, et notamment depuis 40 ans à travers sa Commission nationale de l'OIV (CNOIV), qui favorise une participation dynamique des délégués portugais aux différents groupes d'experts et commissions.



Note pour les éditeurs :

L'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV)

L'OIV est une organisation intergouvernementale scientifique et technique qui représente la référence mondiale du secteur vitivinicole.

L'OIV compte aujourd'hui 50 États membres, pays producteurs et consommateurs de raisin et de vin, qui représentent 75 % de la superficie viticole mondiale, 87 % de la production mondiale de vin et 71 % de la consommation mondiale de vin. Deux fois par an, plus de 500 experts travaillent de concert pour évaluer, débattre et approuver par consensus des résolutions portant sur les domaines suivants :

- 1/ Viticulture et raisins de table
- 2/ Œnologie et méthodes d'analyse
- 3/ Droit et économie de la vigne et du vin
- 4/ Santé et sécurité des consommateurs

Depuis un siècle, l'OIV est à l'avant-garde des différents enjeux afférents à la vitiviniculture mondiale, fournissant au secteur de la vigne et du vin des normes, des orientations et des informations.

Le centenaire de l'OIV

Le dossier de presse complet couvrant l'histoire de l'OIV et les événements organisés pour marquer son centenaire est disponible sur demande à l'adresse électronique suivante : press@oiv.int.

Contact

Pour de plus amples informations, les journalistes sont invités à contacter le service Presse et communication de l'OIV.

Email : press@oiv.int ; téléphone : +33 (0)1 44 94 80 91